

Règlement du Challenge du Loiret

Challenge Participation

- Participation d'au minimum un licencié du club = 10 points
- Participation des licenciés de l'association (tous âges et tous sexes) = 1 point par participant
- Participation des féminines (tous âges) = 3 points supplémentaires par féminine
- Participation des moins de 18 ans = 5 points supplémentaires par moins de 18 ans
- Bonus : participation à 1, 2 ou 3 randonnées permanentes du Loiret (20 points par randonnée validée et par participant) (plafonnée à une participation annuelle à chaque randonnée par licencié)
- Résultats finaux multipliés par 9/8 pour les clubs supports d'une randonnée du Challenge du Loiret

Challenge Performance

- Participation d'au minimum un licencié du club = 10 points
- Par tranche de 5% révolue :
 - % de participation des licenciés de l'association (tous âges et tous sexes) = 1 point
 - % de participation des féminines (tous âges) = 1 point supplémentaire
 - % de participation des moins de 18 ans = 1 point supplémentaire
 - Bonus : % de participation à 1, 2 ou 3 randonnées permanentes du Loiret = 1 point par randonnée validée et par participant (plafonné à une participation annuelle à chaque randonnée par licencié)
- Résultats finaux multipliés par 9/8 pour les clubs supports d'une randonnée du Challenge du Loiret

En cas d'exæquo, l'association ayant participé au plus d'organisations (y compris celle qu'elle aurait organisée, le cas échéant) est classée devant les autres. A défaut les points « jeunes » prévalent, puis les points « féminines ».